

CRCK AURA - Commission ESIND - Réunion du 29/03/2024
Relevé de décisions, compte rendu et tour d'horizon des dossiers en cours

Présents : Philippe Caillebotte - Patrick Orosz – Bernard Jacquot –

Excusés – Absents : Laurent Nicolet - Yves Lecaude

Invités (11h30) : Thierry Dupras – Baptiste Bolomier

Diffusion : Comité directeur – Newsletter

Quoi	Qui	Quand
Niveau national et interrégional		
Dossiers à suivre avec la Ffck (C° ESIND)		
1. Prendre en compte les accords locaux dans la convention nationale EDF concernant la gestion des lâchers d'eau cf notre courrier du 20 octobre 2022 → à relancer suite au Codir du 15/02/24 ; le courrier étant resté sans réponse et les tensions et incompréhensions locales s'étant accrues à Bourg-St-M.	PC BJ	28/03
2. En coopération avec EDF et CNR, proposer les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour sécuriser la navigation à l'aval des barrages. → Faire un nouveau courrier de relance à la FFCK suite à celui du 20/11/22 – en s'appuyant notamment sur le cas de la Feysine	PC	28/03
3. Afin d'améliorer la représentation des sports de pagaie dans les instances de gestion de l'eau, une proposition de charte de principes à respecter a été rédigée en collaboration avec les membres agréés. → Envoyer la charte rédigée à la commission nationale de la FFCK en vue d'une adoption par le Conseil fédéral et le BEX	PC	28/03
4. Rédiger la contribution de la FFCK aux mesures et dispositifs de gestion des flux d'usagers et payeurs à mettre en place sur les rivières et sites naturels en fonction du débit et de la fréquentation. (Calanques, Guiers, Chassezac...) → LN. transmet les documents USA et le lien vers River Management en sa possession → BJ a transmis le lien vers l'étude « tourisme sportif » qui révèle que 89 % des français sont favorable à des quotas d'usagers sur les sites sensibles	LN	28/03
Soit 4 sujets à mettre à l'ordre du jour de la prochaine plénière de la commission nationale ESIND et à intégrer dans la feuille de route pour les prochaines années, compte tenu des échéances électorales de fin d'année.	PC	Mai 2023
<u>Bassin versant du Rhône</u> : Création d'un emploi de « tête de réseau » Profil d'emploi, document projet et courrier d'accompagnement ont été remis à la FFCK, qui doit transmettre la proposition au Directeur de l'Agence de l'eau ; → Relancer Antoine Dubost avec un éclairage précis des arguments à développer en partant du document cadre de l'Agence dans son 12 ^{ème} programme (mise en œuvre du plan d'adaptation au changement climatique)	PC	28/03
<u>Bassin versant du Rhône</u> : Commissions géographiques des 19 et 21 mars Elles avaient pour objet de préparer le SDAGE 2027 – Participation de PO et PC. La prise en compte du changement climatique et du régime des rivières devient une préoccupation première.	PC PO	Mars
Niveau régional		
<u>Communication</u> Notre commission ne communique pas assez en direction de tous les payeurs, licenciés et non licenciés, pour informer sur nos actions, motiver de nouvelles adhésions et mieux financer nos actions. → Utiliser les réseaux et canaux disponibles (EVO, Facebook, newsletter...) à partir de la liste des groupes FB fournie par Laurent → Définir les règles à respecter → Définir qui rédige et poste les communications, sachant qu'il faut parler la langue spécifique à chaque réseau social ;	PO	15/04

<p>Rencontres à prévoir pour présenter les dossiers et actions FFCK FNE : Jacques Pulou, président FNE Isère et VP comité bassin RMC CEN Rhône Alpes : JY Chetaille, président (PC à participé à l'AG et présenté rapidement les actions de la FFCK en lien avec l'environnement) FN Pêche : actions communes pour un intérêt partagé LPO : dont l'application « biodiv sport » serait à élargir aux sports de pagaie VNF : national et régional (Prin-Abeil) DRAJES et référents sport de nature des DSDEN</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Prévoir une journée de travail, échanges, réflexions commune à tous ces organismes et représentants, si possible via l'ARRA ➔ Rédiger une note de synthèse à l'issue d'une réunion spécifique à laquelle chacun vient avec la liste de points à intégrer à cette journée. ➔ Organiser une réunion visio avec MC Doha et JB Delpy pour convenir d'une journée de travail avec les référents sports de nature départementaux ➔ Rassembler les documents source utiles 	PC PO BJ	29/03 29/03 15/04
<p>Topo guide Haut Rhône <u>Ce qui a été fait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche projet évolutive - Demandes de subvention 2022 et 2023 au Conseil régional et à l'ANS - Contacts Comité Via Rhône, SHR, CNR, Agence touristique AURA, - Repérage SATE réalisé par A Dubost en août 2023 - Pré-maquettes numérique et papier - Contact CNR avec fiche projet « Plan 5 Rhône » <p><u>Ce qui reste à faire / A Dubost :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Réunion technique et point financier avec A Dubost ➔ Point financier interne au Comité dans le cadre du budget 2024 ➔ Réduire la fiche projet à la version numérique descriptive du parcours ➔ Garantir la cohérence avec le document « expertise ouvrages » : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Validation par CNR du contenu du topo / sécurité ▪ Validation par CRCK des recommandations du rapport d'expertise ➔ Vérifier la possibilité du soutien CNR sur P5R ➔ Reprendre contact avec l'Agence touristique régionale, SHR, Comité ViaRhône, les comités départementaux tourisme (suite rdv Pannekoucke) ➔ Diffuser les chiffres de fréquentation sur le Rhône (enquête BJ / Pro) ➔ Suivre le Webinaire Plan Rhône Saône le 3 avril à 11 h 	BJ	Avril
<p>Projet de nouveau barrage « Rhonergia » - Isère / Ain <u>Ce qui a été fait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - avis défavorable du comité directeur du 22/06/23 - rédaction d'un « cahier d'acteur » dans le cadre de la consultation publique <p><u>Reste à faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Suivre la procédure de consultation publique. 	BJ/PO	15/02
<p>Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR <u>Ce qui est fait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conventonnement avec CNR sur les modalités de travail et de facturation - Amendements et annotations de la commission ESIND à L Brossat - Recueil des avis des professionnels sur leurs besoins et usages - Facturation de 14.400 euros à CNR sur l'exercice 2023 <p><u>Ce qui reste à faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Finalisation par Laurent Brossat (CTS DRAJES) du rapport d'expertise ➔ Assurer la cohérence avec les recommandations 2020 et le topo guide ➔ Valider les contenus ➔ Facturer le solde 	BJ PC	Avril
<p>Budget 2024 du Comité Régional Prévoir dans le budget 2024 au titre de la commission ESIND :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4000 € de frais de recours gracieux et contentieux en cours et potentiels 	PC PO	02/04

<ul style="list-style-type: none"> - 1000 € de frais de missions - 1500 € de mise en forme du rapport d'expertise de L Brossat - le budget spécifique au topo guide <p>Les dédommagements d'équivalents jours de congés éventuellement requis pour des essais de navigation sont à prendre par le maître d'ouvrage</p>		
<p>Tableau des recours administratifs en cours et potentiels 5 dossiers sont identifiés avec coûts et procédures : Feyssine – Poutès – Romanche – Haute Tarentaise – La Bathie.</p>	PO	
Niveau départemental		
<p>01: Ain Aval – développement touristique La réunion du 16/02/24 a permis d'envisager une démarche d'amélioration des conditions de pratique avec le Conseil départemental, le SR3A et la DDT01, notamment en mobilisant la CDESI et en inscrivant la rivière à l'inventaire des parcours de rando sports nature. Cf courriers et compte de la réunion.</p>	BJ LN	
<p>01: Ain Aval - glissière sur barrage de Pont-d'Ain (L Nicolet, B Bolomier) Le barrage hydroélectrique de Pont-d'Ain est équipé d'une glissière inutilisable. Une nouvelle glissière est à envisager. À cet effet, B Bolomier a sollicité Hydrostadium qui a remis un document d'étude et d'offre. La poursuite du dossier nécessite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de faire le point de la situation juridique du barrage avec l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation - d'expliquer la non fonctionnalité de la glissière actuelle - de rechercher la solution technique la plus adaptée et financièrement possible 	BB TD SL PC	Avril Avril
<p>01: Ain Aval : glissière sur digue de Longeville (T Dupras) La reconfiguration de la glissière entre le plan d'eau et l'Ain, devenue dangereuse, est nécessaire. L'avancement rapide du travail passe par une maîtrise d'ouvrage (et el budget) porté par le CKCVA avec une solution technique qui reste à trouver dans une enveloppe d'environ 10.000 euros. La mairie d'Ambronay et les autres collectivités territoriales soutiennent le projet qui n'a pas d'obstacle administratif.</p>	TD BJ	
<p>07: Réouverture des Lônes de Vion Le Comité a émis un avis défavorable pour non prise en compte de la navigation.</p>	PC	
<p>07: Barrage de St Martin d'Ardèche Des discussions sont en cours sur l'intérêt de la suppression du barrage. À suivre</p>	PC	
<p>07 26 : Barrage de Charmes / rampe mise à l'eau Les préconisations du Comité ont été prises en compte et les travaux sont en cours. <i>La rampe est faite. Les travaux sont arrêtés (crue du Rhône ?)</i></p>	PC	
<p>38: Romanche Un recours est lancé et des essais de navigation sont prévus le 16 mai 2024</p>	PGR	Mai
<p>38 01 : Dossier des Molottes Le courrier de réponse envoyé à CNR a été suivi d'une réunion de laquelle des solutions partagées ont émergé consistant à suivre les travaux projetés et à adapter notre position en fonction des résultats observés. Sur ce site, il faut maintenir la continuité de navigation par la lône et le portage rive droite. Prochain jalon : dossier de consultation transmis par la DREAL</p>	BJ PC	
<p>43 – Liste des ouvrages à aménager Suite à notre recours du 17 juin 2022 demandant au Préfet de publier la liste des ouvrages à aménager, la DDT a préparé la liste requise, mais sans y intégrer Poutès ; ce qui constitue un point de blocage avec l'administration.</p>	YL NH	

RAR du 10 juillet 2023 du Comité régional. Le dossier est instruit par la DSIPC de la Préfecture de Savoie avec laquelle une réunion de travail est prévue en avril.		
73 : Arrêté préfectoral « amont de Moutiers » L'association Tarentaise eau vive (TEV) a envoyé le 20/20/23 un courrier RAR au Préfet détaillant les demandes d'évolution de l'arrêté préfectoral de 2018. Le Comité régional a appuyé la démarche par un autre courrier du 17/11/23. Une réunion de travail est prévue avec la DDT.	BJ	Avril
73 : Rétablissement de l'épis de la « vague des France » à Aime / Macot Suite au courrier de la FFCK du 19 octobre 2022 au Préfet de la Savoie, le principe du rétablissement de l'épis est acté par la commune. La méthode et la date des travaux restent à fixer en concertation avec EDF, la mairie, le club et les professionnels (probablement avril 2024).	BJ	
74 : Barrage d'Arthaz <u>Panneaux signalisation :</u> Pour finaliser la mise en place des panneaux de signalisation une rencontre sur site a eu lieu avec madame Guidet (EDF) et le propriétaire du terrain. EDF doit rédiger une convention avant le début des travaux. <u>Travaux et nouvelle concession :</u> En décembre la DDT74 a sollicité l'avis du CDCK74 sur la demande d'EDF d'augmentation de puissance et de prolongation de concession de 50 ans. Le CDCK 74 a remis son avis en janvier en demandant la mise en place d'une solution de portage pérenne. <u>Arrêté sécheresse :</u> Prévoir une réponse inspirée du courrier type de la FFCK.	PO	
74 : Arrêté sécheresse Prévoir une réponse inspirée des arguments du courrier type de la FFCK	PO	
Prochaine réunion : Vendredi 19 avril 2024 - 9 h 30 / 11 h 30		